

Seniors :

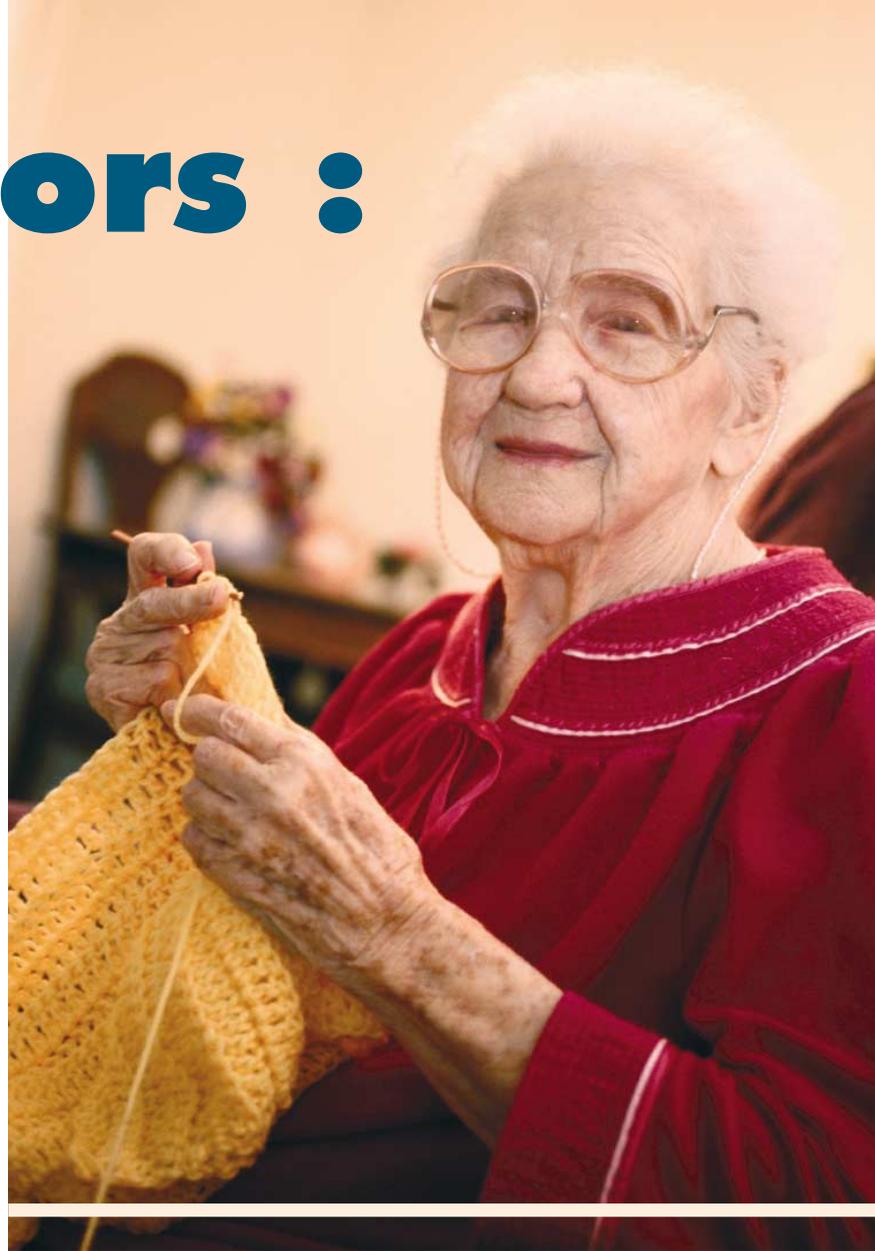
un outil pour mieux les entourer

Avec l'âge apparaissent des difficultés et des problèmes spécifiques. C'est pourquoi il est essentiel que les personnes âgées et leurs proches disposent d'un lieu qui leur soit attribué et auprès duquel ils puissent trouver des solutions.

Les seniors de la communauté d'agglomération disposent depuis près d'un an d'un tel service : il s'agit du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), qui va s'installer début janvier sur la commune, dans des locaux situés derrière le théâtre Pierre Fresnay (au 7 rue de la Réunion).

Le quotidien des personnes âgées n'est pas toujours celui que la société nous renvoie : synonyme d'activités, de voyages, d'un entourage familial et amical... C'est quelquefois aussi, trop souvent encore, des journées isolées car la famille est au loin ou trop occupée, avec des maux divers, des douleurs physiques, des interrogations et un moral "en dents de scie"... Si la solitude est un mal difficile à supporter pour chacun d'entre nous, elle l'est encore plus pour les personnes âgées, pour lesquelles la maladie vient souvent s'ajouter, ainsi que des interrogations et des inquiétudes concernant l'avenir.

En effet, avec le grand âge arrivent des questions que la personne âgée ne peut éluder : quand viendra le moment où elle ne pourra plus assurer seule les gestes de la vie quotidienne et où elle devra être "institutionnalisée" et intégrer une maison de retraite ou un établissement médicalisé ? Quand deviendra-t-elle "dépendante" ? Il est douloureux de se résoudre à quitter sa maison, lieu de mémoire et de vie, pour intégrer un établissement collectif. Quand les moyens financiers sont suffisants, certaines personnes choisissent de rester chez elles, le plus souvent pour protéger leurs enfants d'une participation éventuelle et pour conserver leur autonomie. Mais la situation comporte des risques : que va-t-il se passer si la personne a un malaise, fait une chute ou a besoin d'un soutien moral ?



Un réseau de coordination

Cette question, et plus généralement l'avenir des personnes âgées qui vivent seules, est une source d'inquiétude que l'on ne peut ignorer. En France, la population des plus de 60 ans devrait s'élever à 12,6 millions de personnes en 2005. (A Ermont, selon le dernier recensement, 17,39 % de la population a plus de 60 ans).

L'année internationale des personnes âgées, en 1999, a été l'occasion d'affirmer le maintien à domicile comme l'axe prioritaire de la politique en direction des personnes âgées : "rester à son domicile aussi longtemps qu'elle le souhaite et qu'elle le peut est un droit qui doit être garanti à toute personne âgée". En juin 2000, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le secrétariat d'Etat aux personnes âgées ont lancé la création d'un réseau de coordination gérontologique. Deux circulaires de la Direction de l'Action Sociale ont défini les principes et la programmation, entre 2001 et 2005, de la création d'un millier de Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC). Ces structures à l'interface des professionnels de terrain et des collectivités territoriales, financées par l'Etat, ont pour but de couvrir l'ensemble du territoire national et de prendre en compte tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées (soins, accompagnement de la personne, environnement/habitat, vie culturelle et citoyenne).

Favoriser un maintien à domicile de qualité

Le CLIC de Val-et-Forêt rentre dans ce dispositif. Il est porté par l'association gérontologique Vallée de Montmorency-Rives de Seine depuis novembre 2002. Un premier CLIC, issu de la même association, travaille sur quatre communes du secteur Rives-de-Seine depuis janvier 2002. L'objectif principal du CLIC est de favoriser un maintien à domicile de qualité.

Pour cela, plusieurs moyens sont mis en œuvre :

- ◆ la création d'une équipe mobile pluridisciplinaire permettant d'assurer un diagnostic précoce sur le plan médical, social, psychologique et psychiatrique ;
- ◆ l'utilisation de cette démarche pluridisciplinaire pour informer, conseiller, évaluer et orienter les personnes et leur entourage ;
- ◆ le développement de fonctions d'accueil, d'écoute et d'information en articulation avec les partenaires (Centre Communal d'Action Sociale, Points conseil de l'Allocation Perte d'Autonomie (APA)... ;
- ◆ l'élaboration, avec la personne elle-même, son entourage et les différents partenaires sanitaires et sociaux, de projets de vie individualisés ;
- ◆ la recherche et la création d'alternatives à l'hospitalisation et au maintien à domicile en favorisant des projets de création d'accueil de jour et d'hébergements temporaires ;
- ◆ une réflexion pour une collaboration plus étroite avec les unités de soins palliatifs pour les cas de fin de vie à domicile ;
- ◆ pour les habitats insalubres, un travail avec les

professionnels pour cibler les procédures à conduire, dans le respect du mode de vie des personnes.

A l'aide de ces moyens, des actions concrètes sont proposées aux familles, qui peuvent recevoir une information personnalisée avec une orientation immédiate vers des professionnels si cela s'avère utile (adresses, requêtes pour des aides, procédures de démarche à suivre...).

Une aide pour qui ?

L'action menée par le CLIC s'adresse aux seniors des communes de Val-et-Forêt (Eaubonne, Ermont, Montlignon, Le Plessis-Bouchard, Saint-Prix, et Franconville dès le 1^{er} janvier 2004) et notamment :

- aux personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie, de handicap, vivant à domicile ou en établissement d'hébergement non médicalisé, dont la prise en charge complexe a été signalée par des professionnels, la famille ou des proches ;
- aux personnes isolées en situation de précarité ;
- aux personnes atteintes de pathologies démentielles ;
- aux personnes victimes de maltraitance ou susceptibles de l'être ;
- aux personnes dont le conjoint ou la famille se trouvent en difficulté et nécessitent un soutien.

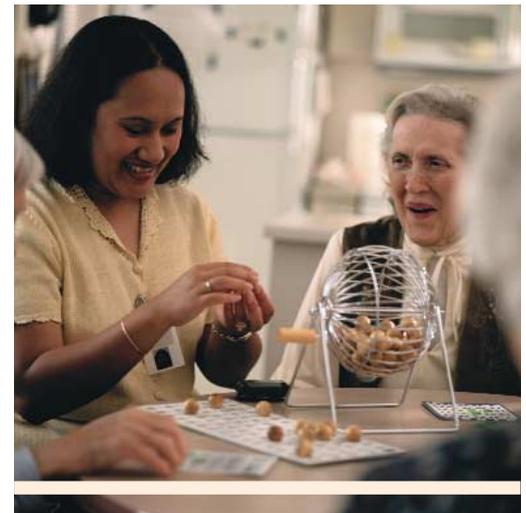
Le fruit d'une longue réflexion commune

Cette initiative est le résultat d'une concertation et d'une réflexion de longue haleine de tous les partenaires, qui a débuté à Ermont avec la création en 1999 du Conseil des Seniors.

Ce conseil est issu d'un premier groupe de travail qui avait été constitué à l'initiative du maire Hugues Portelli afin d'identifier les besoins des seniors. Piloté par le CCAS, ce groupe de travail était devenu en juin 1999 le Conseil des Seniors. Depuis, cette instance a beaucoup réfléchi et travaillé à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Son but est de favoriser l'investissement des seniors dans des actions de prévention et de

solidarité.

Le Conseil des Seniors a notamment participé à l'élaboration de la charte des seniors d'Ermont, signée en avril 2003 par le maire et différents partenaires : le Conseil des Seniors, des associations ermontoises et locales, et des partenaires institutionnels (cf magazine municipal de juin). L'objectif de la charte est que tous les partenaires travaillent de manière transversale et en complémentarité pour améliorer et rationaliser l'offre d'activités proposées aux seniors.

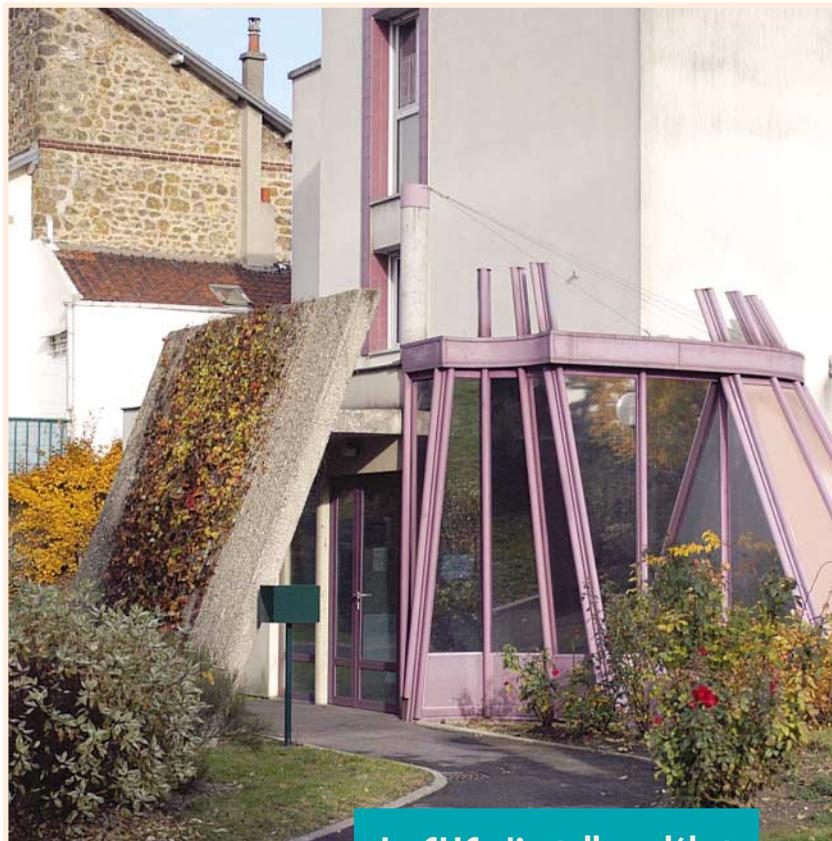


Le CLIC travaille avec l'ensemble des partenaires concernés par la condition des seniors sur le territoire de Val-et-Forêt. Il a un rôle de coordination et articule les compétences de tous les partenaires qui interviennent, d'une manière ou d'une autre, dans la vie de la personne âgée : médecins, infirmières, kinésithérapeutes, psychologues, assistantes sociales, orthophonistes, réseaux de santé... Et de toutes provenances : hôpitaux, structures municipales (CCAS), départementales, régionales ou nationales, bénévoles, associations... Il fait en sorte que ces différents partenaires travaillent ensemble, en équipe, pour qu'aucun domaine ne soit oublié car tous contribuent à l'équilibre général de la personne âgée.

A quel moment faire appel au CLIC ?

Le CLIC intervient lorsqu'il y a une rupture à un moment donné dans la vie de la personne âgée, lorsque la famille ou les professionnels sont confrontés à des situations trop difficiles. Une évaluation à domicile est alors effectuée. Plusieurs propositions peuvent être faites, en cas de dépendance : portage des repas, téléalarme, intervention d'une aide à domicile, d'une aide soignante et/ou d'une infirmière avec suivi des soins, appel d'une assistance sociale face à des problèmes sociaux ou financiers, proposition d'animations dans des espaces seniors pour remédier à l'isolement, réaménagement du domicile en fonction de la survenue d'un handicap physique...

Le but n'est pas, face à un maintien à domicile devenu "dangereux", d'éviter à tout prix une hospitalisation ou un placement, mais d'anticiper et de réfléchir ensemble à la meilleure solution possible.



Le CLIC s'installera début janvier dans des locaux situés derrière le théâtre Pierre Fresnay.



4 questions à Sophie Mélan, coordinatrice du CLIC

1) Le CLIC a un an d'existence. Quel bilan tirez-vous de cette première année d'activité ?

Un bilan très positif, beaucoup de choses sont faites même s'il y a encore beaucoup à faire. Le CLIC répond à un vrai besoin, il suffit de voir les demandes que nous avons... Je pense que le travail de regroupement et de coordination qu'il effectue peut pour beaucoup contribuer à une amélioration des conditions de vie et de prise en charge des personnes âgées. Le but est de repérer les personnes isolées, en détresse et de ne pas les laisser dans de telles situations.

2) Combien de "dossiers" avez-vous traité cette année ?

Nous nous sommes occupés d'une centaine de situations. Les signalements se font à l'heure actuelle essentiellement par des professionnels. L'ouverture d'un lieu

d'accueil permettra aux familles et aux personnes âgées elles-mêmes de nous contacter directement. Tous les problèmes rencontrés n'ont pas été résolus, certains sont en cours, mais il y a une prise en charge, une solution à l'étude et les personnes âgées ne sont en tout cas plus seules face à leurs difficultés.

3) Avez-vous des projets ?

Oh oui ! Il y a beaucoup de choses que nous voudrions mettre en œuvre pour améliorer la situation actuelle. Parmi nos projets, il y a la mise en place de groupes de parole : un pour les professionnels (aides à domicile et aides soignantes), pour qu'ils puissent parler ensemble de leur vécu, quelquefois lourd à gérer émotionnellement, et un autre pour les familles en souffrance. Nous aimerions aussi, en partenariat avec le service social

de l'hôpital Simone Veil, rencontrer le juge du tribunal de grande instance du secteur, pour mieux gérer les mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, mise en tutelle). Le but est de faire le lien entre tous les professionnels et les instances concernés. Enfin, un autre projet nous tient à cœur : la mise à disposition sur le territoire de Val-et-Forêt et avec le support du CLIC, d'une garde paramédicale itinérante, nocturne.

4) Pourquoi une garde spécifiquement nocturne ?

La nuit, la situation est assez préoccupante. Les aides ménagères, les auxiliaires de vie, les infirmières libérales ou les associations de soins à domicile n'interviennent que le jour. La nuit, l'isolement, l'absence de surveillance favorisent des troubles du comportement qui conduisent souvent à



Un lieu ouvert à tous

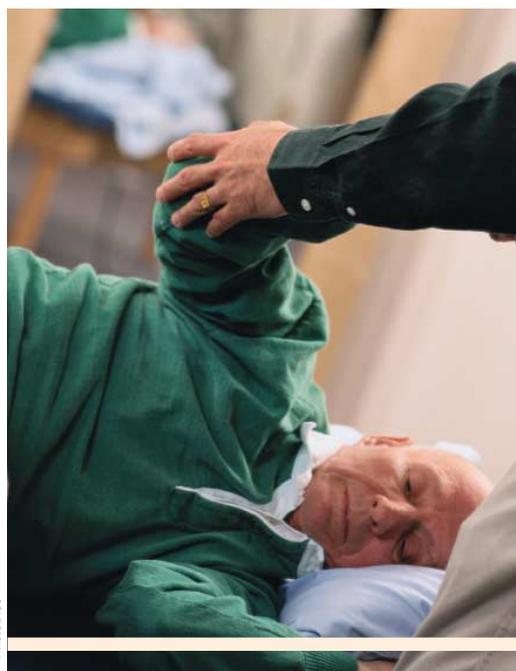
Le CLIC disposera à partir de janvier 2004 d'un lieu de travail et de rencontre qui lui donnera une meilleure visibilité auprès du public et la possibilité de développer des actions de coordination et de partenariat. A cette date, il occupera en effet un local derrière le théâtre Pierre Fresnay, 7 rue de la Réunion, qu'il partagera avec une autre association : JALMALV Val d'Oise. JALMALV (Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie) fait partie d'une fédération de 60 associations, reconnue d'utilité publique, qui œuvre à retrouver et développer des solidarités face à la souffrance, la maladie grave, la vieillesse et la mort.

Grâce à ses accompagnants bénévoles, formés et supervisés, l'association propose une présence

et une écoute aux personnes gravement malades qui le souhaitent, ainsi qu'un soutien à leurs familles. Elle peut également apporter une aide aux personnes touchées par un deuil. Actuellement, ses bénévoles sont intégrés dans des équipes de soins dans plusieurs hôpitaux du département. JALMALV peut aussi intervenir pour accompagner les personnes en phase évoluée de leur maladie ayant choisi de vivre à domicile. Ce local permettra d'offrir un accueil et une écoute à toute personne, quel que soit son âge, confrontée à la maladie grave d'un proche ou à un deuil.

Le CLIC et JALMALV travailleront en concertation chaque fois que des situations le nécessiteront.

des hospitalisations brutales, mal vécues par les personnes âgées et qui ne résolvent pas le problème. De même, les coûts d'une garde permanente nocturne font que cette contrainte fait choisir une entrée en institution. Cette surveillance nocturne pourrait éviter des hospitalisations non indispensables et des entrées en institution. Elle pourrait aussi contribuer à une meilleure évaluation des situations, lorsque des incertitudes sur la sécurité d'un maintien à domicile existent et consolider des retours à domicile après une hospitalisation ou après un passage aux urgences sans hospitalisation. Ce projet a été déposé et est en cours d'étude, j'espère qu'il pourra aboutir rapidement...



PhotoDisc

La maladie grave, le grand âge, la mort sont des événements naturels de la vie. Ils mettent chacun face à sa vulnérabilité. Etre là, favoriser la place des proches, accompagner ces moments, faire reculer la solitude chaque fois qu'il est possible relève du non-abandon dû à chacun.



JALMALV Val d'Oise
Responsable : Josette Simon
01 34 28 08 44



CLIC Val-et-Forêt
7 rue de la Réunion - 95120 Ermont
Coordinatrice : Sophie Mélan
06 10 73 48 11